

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **2 octobre 2018** à **19h30**

<i>N° délibération</i> D2018-05-02	<i>Date de convocation</i> 27 septembre 2018	<i>Date d'affichage</i> 27 septembre 2018
--	--	---

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
15	13	2	0	14

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme DAUMAIL Martine
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	Mme CAISSUTTI Claudie
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme BOULANGE Rachel	

<i>Etaient absents excusés</i>	
M. MARION Julien	Pas de pouvoir
Mme PREVOT Nadège	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia

Objet : **Vente d'un terrain communal**

VU la délibération D2016-05-02 du 16 juin 2016 approuvant la vente partielle de la parcelle cadastrée section 1 n°94 ;

VU le procès-verbal d'arpentage établi et certifié exact le 12 décembre 2016 par Hervé HELSTROFFER, géomètre expert ;

VU la délibération D2018-05-01 DU 2 octobre 2018 décidant de l'acquisition sur les consorts Ludwig, du droit de superficie des immeubles cadastrés section 1 n°336 et 337 ;

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le propriétaire de la parcelle, cadastrée section 1 n°95, souhaite toujours acquérir la parcelle cadastrée section 1 n° 336 d'une surface de 1,39 ares qui jouxte sa propriété (voir schéma ci-après).

Considérant le courrier du 20 novembre 2015 des Domaines qui estiment à 8 200 € de l'are le prix de vente de parcelles situées dans cette même section cadastrale.

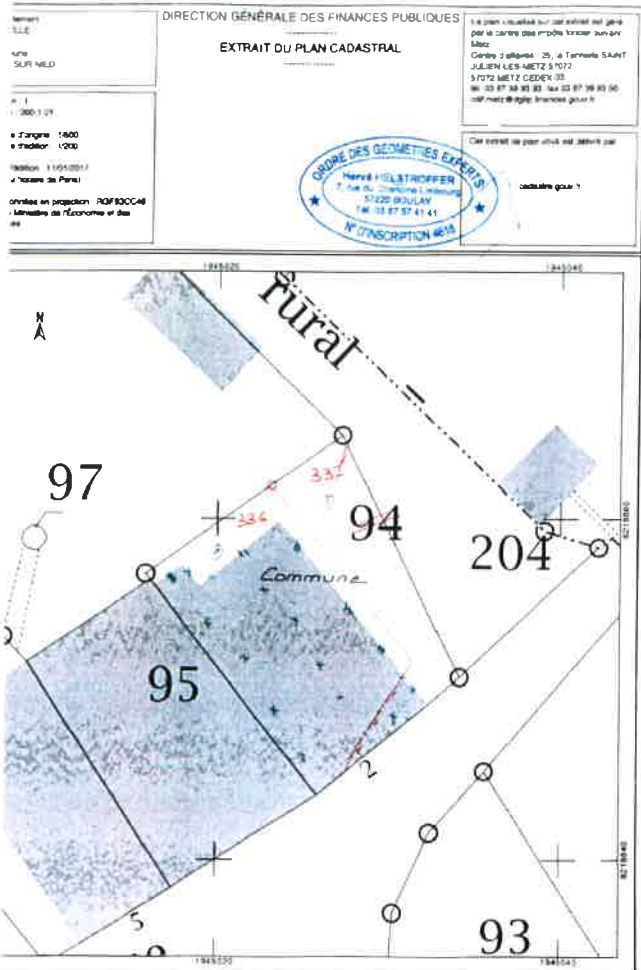
Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'annuler la délibération D2016-05-02 du 23 juin 2016 et de se prononcer sur la vente de la parcelle cadastrée section 1 n°336 au prix de 8 200 € l'are.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **ANNULE** la délibération D2016-05-02 du 16 juin 2016 approuvant la vente partielle de la parcelle cadastrée section 1 n°94 pour une surface d'environ 1,34 are.
- **APPROUVE** la vente de la parcelle cadastrée section 1 n° 336 pour une surface 1,39 are et un prix de 8 200 € de l'are.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toute démarche nécessaire à la vente dudit terrain.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, à l'effet de signer tous actes authentiques et tous documents nécessaires à la réalisation de cet acte.



Fait à Silly-sur-Nied, le 2 octobre 2018
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

Département
de la Moselle
Commune
Silly sur NIED
Tribunal d'instance
METZ
Date de dépôt

MINISTRE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
CADASTRE ET LIVRE FONCIER

8483 PVA
(Avril 1992)



PROCES-VERBAL D'ARPENTAGE

(Document établi en application de la loi du 31 mars 1884
applicable dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin)

N D'ORDRE
DU DOCUMENT
205

Section: *1* Numéro: *94*

PERSONNE AGREEE POUR ETABLIR LE DOCUMENT

Document établi et certifié exact

à *Boulay* le *12 dec. 2016*

Le Géomètre-expert



CERTIFICATION DU SERVICE DU CADASTRE

A *[Signature]* le **26 JAN. 2017**

L'inspecteur

DIRECTION GÉNÉRALE DES FISCALITÉS

[Signature]

Signature et cachet